

MAITRISER LA REGLEMENTATION SANITAIRE DE SON LABORATOIRE DE TRANSFORMATION (GBPH + HACCP)



PARTENAIRES DE VOS FORMATIONS

PUBLIC CONCERNE :

**Agricultrices et Agriculteurs
du Doubs et du Territoire de
Belfort et autre
départements)
Producteurs et
transformateurs de produits
fermiers**

PRE - REQUIS :

Aucun

DUREE - DATES - LIEUX

**2 jours
Lieux à définir
Dates à définir**

INTERVENANTS :

**Conseiller qualité du lait CIA
25-90**

EVALUATION DE LA FORMATION

**Test et/ou Enquête de
satisfaction + Attestation
de fin de formation**

RESPONSABLE STAGE :

Aline LOBERGER

COUT :

**Ressortissants VIVEA
40 €/j et par personne**

Lors de cofinancement FEADER BFC ,
chèque restitué en fin de formation si
participation à la totalité de la formation

+ 40 € cotisation annuelle

**Autre public
(non ressortissants VIVEA)
= 200 € / jour**

OBJECTIFS

- Comprendre mes obligations sanitaires de mon atelier de transformation
- Connaître les points clefs à maîtriser en matière d'hygiène
- Connaître le contenu de mon Plan de Maîtrise Sanitaire et de mon dossier d'agrément

PROGRAMME

Première journée :

- Comprendre les obligations sanitaires
Les règlements européens (traçabilité, gestion des alertes, déclaration, conception des locaux, notion d'agrément) et les textes français les complétant (statut sanitaire, dérogation à l'agrément, déclinaisons par familles de produits)
- Facteurs de développement des micro-organismes
Définition des infections et micro-infections, paramètres permettant de maîtriser le développement microbien, conditions de développement des bactéries pathogènes
- Points clés à maîtriser en matière d'hygiène (nettoyage, désinfection...)

Deuxième journée :

- Points clés à maîtriser en matière d'hygiène (suite)
- Méthode HACCP et PMS
- Plan de maîtrise pour les ateliers en remise directe
- Le dossier d'agrément
- Travail sur les cas de chacun

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, exemples pratiques, partage d'expériences, échanges, réponses aux questions.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation : Feuilles de présence, Questions orales ou écrites (QCM) et Mises en situation, Formulaire d'évaluation de la formation.

Une attestation de fin de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.